



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

Provisoire

9766^e séanceMercredi 30 octobre 2024, à 15 heures
New York

Présidente : M^{me} Baeriswyl (Suisse)

<i>Membres :</i>	Algérie	M. Koudri
	Chine	M. Geng Shuang
	Équateur	M. Montalvo Sosa
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Shea
	Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
	France	M ^{me} Meyer
	Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
	Japon	M. Yamazaki
	Malte	M ^{me} Cassar
	Mozambique	M. Afonso
	République de Corée	M. Sangjin Kim
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
	Sierra Leone	M. George
	Slovénie	M. Ponikvar

Ordre du jour

Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (S/2024/694)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (S/2024/694)

La Présidente : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Colombie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Luis Gilberto Murillo, Ministre des relations extérieures de la Colombie.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2024/694, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2024/789, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Algérie, Chine, Équateur, France, Guyana, Japon, Malte, Mozambique, République de Corée, Fédération de Russie, Sierra Leone, Slovénie, Suisse, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

La Présidente : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2754 (2024).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous saluons à notre tour la présence du Ministre des relations extérieures, M. Murillo, à la présente

séance et nous félicitons de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2754 (2024), qui proroge le mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. C'est avec plaisir que le Royaume-Uni a voté pour la résolution, et nous remercions tous les membres du Conseil de sécurité de leurs échanges constructifs au cours des négociations.

L'adoption à l'unanimité de la résolution souligne l'importance du partenariat entre le Conseil de sécurité et la Colombie, et notre appui constant et uni au processus de paix colombien. Cette adoption réaffirme l'appui du Conseil à l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable de 2016, et met en exergue l'action menée par le Représentant spécial du Secrétaire général pour soutenir les efforts de la Colombie visant à élargir la portée de la paix par le dialogue. Il convient de noter que, à l'issue de la semaine de haut niveau pour les femmes et la paix et la sécurité la semaine dernière (voir S/PV.9760), le Conseil a mis l'accent sur l'aide aux personnes rescapées des violences liées aux conflits et fondées sur le genre. Le Royaume-Uni continuera de travailler en partenariat avec la Colombie et de l'accompagner sur la voie d'une paix pérenne. À l'approche du huitième anniversaire de l'accord de paix de 2016, nous devons continuer de faire avancer sa mise en œuvre intégrale aux fins d'un changement véritable et pérenne.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je salue la présence du Ministre colombien des relations extérieures, M. Murillo, à la présente séance.

La Chine se félicite de l'adoption à l'unanimité par le Conseil de la résolution 2754 (2024), qui proroge d'un an le mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, ce qui témoigne une fois de plus de la grande confiance et de l'appui résolu du Conseil de sécurité et de la communauté internationale à l'égard du processus de paix en Colombie.

La résolution exhorte toutes les parties colombiennes à s'unir et à coopérer en vue de la mise en œuvre complète et durable de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, et souligne qu'il est indispensable de faire avancer le processus de réforme rurale et de promouvoir le développement rural pour éliminer les causes profondes du conflit. La Chine reconnaît les efforts remarquables déployés par le Gouvernement colombien pour coordonner la mise en œuvre de l'accord avec toutes les parties, en particulier dans le domaine du développement au service de la paix. Nous espérons et voulons croire que le plan d'intervention rapide formulé par le Gouvernement colombien sera mis en œuvre de manière efficace pour qu'il puisse générer des dividendes de la paix et du développement.

La résolution salue l'action menée par le Gouvernement colombien pour élargir les efforts de paix par le dialogue et espère qu'un cessez-le-feu sera bientôt rétabli entre le Gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale. La résolution confirme que le Conseil de sécurité est disposé à envisager d'élargir le mandat de la Mission une fois qu'un accord de cessez-le-feu aura été conclu entre le Gouvernement et l'État-major central. La Chine espère que les négociations se dérouleront sans heurts afin d'améliorer concrètement les conditions de sécurité et d'élargir la portée de la paix dans le pays.

La résolution souligne le rôle important joué par la Mission dans la mise en œuvre de l'accord de paix et la promotion du dialogue et des négociations. La Chine continuera d'appuyer la Mission et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Massieu, dans l'accomplissement efficace de leurs tâches. La Chine espère que la Mission renforcera sa communication et sa coordination avec toutes les parties colombiennes et qu'elle apportera une plus grande contribution à l'appui au processus de paix en Colombie.

La Chine est prête à collaborer avec la communauté internationale pour continuer d'appuyer le processus de paix dirigé et contrôlé par les Colombiens, et pour aider le peuple colombien à avancer vers l'objectif d'une paix globale, de la stabilité et du développement, afin de créer un modèle de règlement des conflits par le dialogue et de promotion de la paix par le développement.

M. Yamazaki (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Royaume-Uni, en sa qualité de rédacteur, des efforts qu'il a déployés afin d'intégrer les évolutions récentes dans le texte global. Le Japon se félicite de l'adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité de la résolution (résolution 2754 (2024)) visant à proroger d'un an le mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. Son adoption renforce l'engagement de la communauté internationale à soutenir la pérennisation de la paix en Colombie.

Nous tenons à souligner la référence à trois domaines d'intervention dans le dernier avis écrit de la Commission de consolidation de la paix, à savoir la réforme rurale, le chapitre ethnique et la justice transitionnelle. En tant que membre de longue date de la Commission de consolidation de la paix, le Japon assure le Conseil que celle-ci a soigneusement sélectionné ces domaines sur la base de son approche interrégionale et des discussions menées lors de réunions organisées à la demande de la Colombie. Les conseils de la Commission de consolidation de la paix se fondent également sur une coordination informelle entre les parties prenantes concernées, ainsi que sur les informations recueillies dans le cadre des projets du

Fonds pour la consolidation de la paix en Colombie, d'une valeur totale de plus de 60 millions de dollars depuis 2014.

Nous notons que le Conseil a exprimé sa vive préoccupation quant aux progrès accomplis dans la mise en œuvre du chapitre ethnique et a souligné l'importance cruciale de procéder à une réforme rurale complète. Nous considérons qu'il s'agit d'une avancée encourageante pour ce qui est du recours aux compétences de la Commission de consolidation de la paix par le Conseil, et encourageons les membres du Conseil et la Colombie à tirer pleinement partie du rôle de conseil, de liaison et de rassemblement de la Commission, en particulier dans ces trois domaines. Le Japon se réjouit également de voir la Commission de consolidation de la paix continuer de développer ses compétences spécialisées, ce qui l'aidera à mieux s'acquitter de ses fonctions de conseil et améliorer ses activités à l'avenir. Le Japon estime qu'une telle coopération contribuera à mobiliser un appui cohérent et efficace en faveur du processus de paix global en Colombie. En outre, nous nous félicitons que la résolution mette l'accent sur l'appui continu de la Mission aux victimes et aux personnes rescapées du conflit, y compris celles qui ont subi des actes de violence sexuelle et fondée sur le genre.

Pour terminer, le Japon réaffirme son appui indéfectible à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et reste déterminé à appuyer le processus de paix en Colombie.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Le succès de la paix en Colombie est le succès de la région. C'est en ces termes que je souhaite la bienvenue dans cette salle au Ministre des relations extérieures de la Colombie, dont la présence constitue un signal politique clair des plus hautes autorités de l'État en faveur de l'avancement du processus de paix. Nous remercions le Royaume-Uni de son travail en tant que rédacteur de la résolution (résolution 2754 (2024)). Son adoption à l'unanimité, qui proroge de 12 mois le mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, témoigne de l'appui du Conseil de sécurité à la Mission. Mais surtout, la résolution exprime un appui ferme à l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable signé en 2016 entre le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée populaire (FARC-EP).

Le mandat de la Mission de vérification est renforcé dans des aspects cruciaux de la consolidation de la paix, tels que la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du chapitre ethnique, un chapitre très important qui permettra également de progresser dans l'un des aspects fondamentaux du processus de paix. La résolution permet aussi de garantir l'inclusion et la protection des communautés autochtones

et afro-colombiennes et de protéger les femmes et les filles contre la violence sexuelle et fondée sur le genre. En outre, elle reflète la nécessité de s'attaquer aux causes profondes et sous-jacentes de la violence en renforçant la présence de l'État sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les régions touchées par le conflit et dans les zones rurales, pour mettre fin aux économies illégales qui renforcent la criminalité transnationale organisée, laquelle s'appuie sur toutes les formes de violence contre la population civile. Cet objectif peut être atteint en accélérant la mise en œuvre du chapitre relatif à la réforme agraire dans le pays. Nous constatons que les autorités colombiennes font également des progrès notables dans ce processus.

Je conclurai ma déclaration en réaffirmant que la Colombie n'est pas seule dans la recherche d'une paix durable et digne : le Conseil de sécurité et la communauté internationale sont à ses côtés.

Mme Rodrigues-Birkett (Guyana) (parle en anglais) : Nous nous félicitons de la participation de S. E. M. Luis Gilberto Murillo, Ministre des relations extérieures de la Colombie, à la présente séance. Les trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique et la Sierra Leone, ainsi que mon pays, le Guyana, se félicitent de l'adoption à l'unanimité de la résolution 2754 (2024), sur la prorogation du mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, et remercient le Royaume-Uni des efforts remarquables qu'il a déployés en vue de parvenir à un texte consensuel.

L'adoption à l'unanimité de cette résolution aujourd'hui démontre l'engagement continu du Conseil à aider le Gouvernement et le peuple colombiens à mettre en œuvre l'Accord final de 2016 pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, ainsi qu'à parvenir à une paix stable et durable. Alors que nous approchons de la huitième année de mise en œuvre de l'Accord de paix, les progrès accomplis jusqu'à présent sont louables. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana estiment que la Colombie demeure un exemple de réussite, bien que le processus soit toujours en cours et qu'il reste des défis à relever. Toutefois, afin de préserver et d'accélérer les progrès, il convient d'intensifier les efforts, notamment pour améliorer la coordination à tous les niveaux, ce qui, nous l'espérons, pourra être réalisé grâce au plan d'intervention rapide récemment mis en place.

Ayant exprimé à plusieurs reprises notre inquiétude quant à la mise en œuvre du chapitre ethnique, nous nous félicitons de l'inclusion d'un libellé soulignant l'importance de mettre en œuvre ce chapitre en tant qu'élément critique de l'Accord de paix, et nous espérons qu'un élan plus important sera insufflé à sa mise en œuvre. Nous nous félicitons également de l'inclusion d'un libellé sur

les femmes et la paix et la sécurité, qui permettra d'orienter les victimes et les personnes rescapées, notamment de la violence sexuelle et fondée sur le genre, vers une assistance sûre et accessible. En outre, nous nous réjouissons de l'inclusion d'un libellé qui reconnaît la participation des femmes au processus de paix en Colombie, ainsi que les répercussions du conflit sur les enfants.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil et le Guyana saisissent cette occasion pour redire leur appui indéfectible à la Mission de vérification et au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Carlos Ruiz Massieu. Nous le félicitons, ainsi que son équipe en Colombie, de leur travail très important. Leur appui au peuple et au Gouvernement colombiens, alors qu'ils poursuivent la mise en œuvre de l'Accord de paix, est crucial pour l'instauration d'une paix durable en Colombie.

La Présidente : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Suisse.

Je voudrais aussi commencer par remercier le porte-plume, le Royaume-Uni, ainsi que tous et toutes les membres du Conseil pour les efforts déployés afin de parvenir à une décision unanime. Il s'agit là d'un signal fort pour la paix en Colombie.

Je salue également la présence avec nous du Ministre Murillo, qui réaffirme le partenariat continu de la Colombie avec le Conseil.

La Suisse a toujours défendu la voix et la participation politique des femmes dans le processus de paix en Colombie. Nous sommes donc satisfaits d'avoir pu plaider en faveur d'un mandat soulignant le rôle de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie dans le soutien aux victimes et aux survivants du conflit, y compris ceux qui sont affectés par la violence sexuelle et sexiste. Veiller à ce que les victimes et les survivants et survivantes aient un accès à des services sûrs et accessibles fournis par les autorités colombiennes est essentiel pour faire progresser la justice et le traitement du passé. En outre, la communication d'informations précises sur ces incidents renforce directement la capacité de la Colombie à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies nationales efficaces pour prévenir la violence sexuelle et sexiste, un objectif qui mérite notre soutien indéfectible.

S'agissant de la dernière intervention de la Suisse sur la Colombie en tant que membre du Conseil, je tiens à souligner que notre engagement en faveur du processus de paix colombien restera ferme. La Suisse continuera à soutenir la pleine mise en œuvre de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable et assumera avec plaisir ses responsabilités en tant que pays garant et accompagnant des pourparlers de paix.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au Ministre des relations extérieures de la Colombie.

M. Murillo (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je remercie S. E. M^{me} Pascale Baeriswyl, Représentante permanente de la Suisse et Présidente du Conseil de sécurité, de son appui continu et d'avoir toujours souligné le rôle central de l'autonomisation des femmes dans la mise en œuvre de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable. Je remercie également Dame Barbara Woodward, Représentante permanente du Royaume-Uni, pays en charge du dossier colombien, de l'appui et du leadership inestimables dont elle fait preuve au Conseil de sécurité, en mettant toujours l'accent sur la participation de la Colombie, et je lui suis reconnaissant d'avoir proposé et soutenu cette résolution (résolution 2754 (2024)). Au nom du Gouvernement colombien et de la société colombienne, nous les remercions toutes les deux.

Je tiens tout d'abord à souligner la présence parmi nous aujourd'hui du Directeur général du Département national de planification de Colombie, M. Alexander López Maya, qui dirige les aspects budgétaires et financiers de la mise en œuvre de l'accord historique de 2016 et, surtout, le plan visant à accélérer son application. Je remercie chacun des membres du Conseil de sécurité de leur appui unanime à la paix en Colombie, à l'application de l'accord de paix historique de 2016 et à la politique de paix du Gouvernement colombien, centrée sur les victimes, les territoires, les groupes ethniques et les paysans, les femmes, les enfants, les adolescents et les jeunes.

Cet appui revêt une importance particulière dans le contexte de la seizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui est en cours à Cali, en Colombie, et dont le thème est la paix avec la nature. Il s'agit d'un événement historique, qui donne au pays et au monde une occasion de réaffirmer leur attachement à une paix qui transcende les frontières et s'étend à la préservation de notre biodiversité. La paix avec la nature, c'est aussi la paix des peuples.

La reconduction jusqu'au 31 octobre 2025 du mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, par l'intermédiaire de la résolution 2754 (2024), est très importante pour nous et démontre clairement l'appui constant et unanime de la communauté internationale, en particulier du Conseil, à la consolidation de la paix et de la stabilité dans notre pays.

Cette année a été particulière s'agissant de l'application de l'accord de paix de 2016, en particulier pour le

Conseil, qui a eu l'occasion de se rendre en Colombie et de constater par lui-même les efforts que nous déployons à cette fin. Dans cette optique, j'invite les membres du Conseil à célébrer un nouvel anniversaire de l'accord de paix à Oslo. Nous allons nous rendre en Norvège, qui est garante de l'accord de paix, parce que ce fut en effet une année très spéciale. Et de toute évidence, le Gouvernement national a procédé à une évaluation précise et transparente des progrès réalisés dans l'application de l'Accord, ainsi que des défis à relever. Ainsi, nous avons progressé en ce qui concerne le caractère bilatéral de l'Accord, et nous avons pu compter sur la participation du Président de la République et d'un représentant de la haute partie contractante des signataires de l'accord de paix à l'une des séances. Le Président a exposé aux membres du Conseil les défis auxquels nous sommes confrontés et a annoncé un plan d'accélération pour les surmonter. Et le 15 octobre dernier, le plan d'intervention rapide visant à accélérer l'application de l'accord de paix de 2016 a été présenté.

Nous sommes conscients des défis auxquels nous sommes confrontés, mais avec la même volonté que celle annoncée le 11 juillet dernier, nous sommes convaincus que nous pouvons gagner ce pari et les surmonter. L'engagement du Gouvernement national en faveur de la paix est évident dans ses décisions politiques et budgétaires. Pour les quatre années de gouvernement, les investissements ont été estimés à hauteur de plus de 14 milliards de pesos, un chiffre extrêmement important pour l'application de l'Accord, et qui dépasse de 1 milliard de pesos les ressources mises à disposition au cours des périodes précédentes. Et à partir d'août de cette année, nous avons considérablement augmenté les investissements et les allocations budgétaires par l'intermédiaire d'investissements pour la paix au niveau national, et près de 40 % des ressources nécessaires ont été déjà engagées.

La paix en Colombie est un processus qui est en marche et qui ne peut être inversé. À cette fin, nous continuerons à œuvrer au respect de l'Accord, à la transformation des territoires et à la territorialisation de la paix. La paix en Colombie n'est pas seulement un objectif national, mais aussi une possibilité que nous partageons avec le monde. Nous avons le meilleur allié au monde pour construire la paix en Colombie, à savoir l'ONU. Une occasion exceptionnelle se présente aujourd'hui à nous. L'appui du Conseil de sécurité et la collaboration avec le Conseil sont inestimables. Travaillons ensemble pour la paix afin que chaque pas vers la réconciliation se traduise par de l'espérance et davantage de possibilités dans la vie quotidienne de nos populations.

La séance est levée à 15 h 25.